

## COMITÉ DE RETRAITE

**Mandat :** <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/13>

**Durée du mandat :** 3 ans, renouvelable.

### **Composition :**

- Trois représentantes ou représentants de l'ABPPUM
- Une représentante ou un représentant de l'ABPPUMCE
- Une représentante ou un représentant de l'APPUMCS
- Cinq membres nommés par l'employeur
- Un membre choisi par et parmi les participantes et participants à la retraite
- Un membre choisi par les 11 autres membres

À propos du régime de retraite : <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/2>